

## Directive Compatibilité Électromagnétique 2004/108/CE

L'ASERCOM, l'Association des constructeurs européens de composants de réfrigération, a étudié la question pour savoir si ses membres devaient apposer le marquage «CE» et publier une "Déclaration de conformité EC" en accord avec la Directive Compatibilité Electromagnétique - EMC.

Après évaluation de cette Directive et afin de répondre aux recommandations publiées par la Commission européenne\* par rapport à l'application de la Directive aux compresseurs de réfrigération et groupes de condensation, l'ASERCOM a adopté la position suivante en accord avec la législation et les usages européens :

- Les compresseurs de réfrigération et groupes de condensation sont exclus de la Directive EMC parce que l'une ou l'autre ou les deux dispositions suivantes s'applique
  - Les produits sont considérés comme inoffensifs par nature, comme les compresseurs à moteur équipés de moteurs à induction
  - Les produits sont destinés à être intégrés dans une application par un installateur ou le fabricant de l'équipement d'origine, mais pas par un utilisateur final
- Par conséquent, un marquage «CE» (en référence à l'EMC) ne sera pas rattaché à des compresseurs / groupes de condensation ni aux documents fournis avec ces matériels.
- De même, une Déclaration de Conformité concernant l'ECM ne sera pas fournie avec ces produits
- D'autres directives peuvent rendre nécessaire d'apposer un marquage CE sur le produit et, dans le même temps, la fourniture de la Déclaration de Conformité correspondante.
- Les fabricants de compresseurs peuvent choisir de transmettre les documents de leurs sous-traitants de composants électriques ou électroniques donnant des informations sur la compatibilité électromagnétique de ces composants. Il s'agit d'un acte volontaire et n'annule pas l'obligation juridique du fabricant du système / équipement de tester leurs produits et de se conformer à la Directive.

\* «Recommandations pour la directive EMC 2004/108/EC» en date du 8 février 2010  
Commission européenne, DG Entreprises et industrie

---

Ces recommandations sont adressées aux fabricants / installateurs de systèmes de réfrigération professionnels, industriels, commerciaux et domestiques. Elles ont été établies sur la base des connaissances scientifiques et techniques selon ASERCOM. Toutefois ASERCOM et ses sociétés membres n'endosseront la responsabilité de, et ne peuvent assumer aucune fiabilité en ce qui concerne les mesures –actes ou oublis – prises sur la base de ces recommandations.

---